

Assurer l'égalité des chances

Parce que la ville est diverse et multiple, parce que ses quartiers ne sont pas tous résidentiels ou prioritaires, parce que ses habitants, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, n'ont pas tous les mêmes attentes ni les mêmes besoins, la collectivité brestoise s'appuie sur différents leviers pour construire une ville solidaire et assurer l'égalité des chances pour tous.

La ville de Brest et Brest métropole mettent en œuvre des compétences très diverses au service du vivre ensemble sur le territoire. Principal levier de cette politique : le contrat de ville. Il s'agit d'un document de référence, stratégique et partenarial, qui énumère un certain nombre d'engagements et d'actions à l'attention des publics et des quartiers.

Au quotidien et sur le terrain, cette politique de la ville se décline dans plusieurs directions : prévenir et lutter contre toutes les discriminations, permettre l'accès aux droits et combattre les exclusions, favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Construire une ville solidaire c'est aussi animer des projets de cohésion sociale et de renouvellement urbain de quartiers en difficulté. C'est encore soutenir des démarches d'écoute, de concertation, de co-production avec les habitants à tous les âges de la vie.

Dans le domaine du numérique, la ville de Brest et Brest métropole développent une politique publique afin de favoriser l'appropriation des usages du numérique par tous. Comment ? A travers un réseau de 108 points d'accès publics à internet (PAPI), un programme « Internet pour tous » en habitat social (accès à Internet et à d'autres types de services informatiques pour 1,17 euro* par mois), ou encore l'accompagnement de projets et des espaces collaboratifs.

* Montant au 25/10/2017. Le prix du service est indexé notamment sur l'indice du coût de la construction

Dans cette rubrique



Egalité Femmes Hommes

En mars 2009, Brest métropole signe la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Cette signature acte de manière...



Handibox : un outil à disposition des associations

La ville de Brest et ses partenaires lancent Handibox pour faciliter l'accès à la culture des personnes en situation de ha

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

 EFFACER

 ENVOYER

Dernière mise à jour le : **11 juin 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guêven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30